

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DAC 360 Subvention à l'association CIRCE Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques, (5e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros à l'association CIRCE Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques située 12, rue Pierre et Marie Curie (5^e);

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association CIRCE Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques située 12, rue Pierre et Marie Curie (5^e), au titre de l'année 2011, pour l'organisation du 29e Marché de la poésie.
X01461 2011_01999 19827

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004 provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.